

Jurançon vendredi 1 décembre 2022

A l'attention du Chef d'établissement



Dans le cadre du parcours avenir, le lycée professionnel André Campa organise des mini-stages d'une 1/2 journée durant la période **du 17 janvier au 15 avril 2023**

L'élève suivra les cours d'une 1/2 journée d'enseignement professionnel soit en :

- classe de CAP
- classe de BAC PRO

**LYCEE PROFESSIONNEL
André Campa**

Le Proviseur
Pierre CAZENABE

Dossier suivi par

Le Directeur Délégué aux
Formations Professionnelles et
Technologiques
Stéphane HEITZ

Téléphone
05.59.06.40.33
Télécopie
05.59.06.96.05

29 Avenue Joliot Curie
BP 20
64110 JURANÇON

Pour la mise en place d'un mini stage avec vos élèves, je vous prie de bien vouloir suivre la procédure suivante :

1 - Accès au planning mini-stages 2023 :

[Cliquez ici pour accéder au planning](#)

2 - Choisir le créneau souhaité (1 créneau=1 élève=1 formation), inscrire le NOM, le PRENOM et Collège dans la case blanche.

Horaires : - matinée 8h10-12h

- après midi 13h45- 17h40 (sauf vendredi après midi 12h50-16h45)

Vous n'avez pas d'enregistrement à faire. La saisie se fait automatiquement

3 - Après cela, **compléter et signer** (parents, élève et chef d'établissement) **la convention ci- jointe** à ce courrier et la renvoyer au plus tard 1 semaine avant le début du stage à l'adresse suivante :

MAIL : ministagescampa@gmail.com

Le jour du mini-stage, **l'élève devra se présenter à l'accueil du lycée à l'heure indiquée sur la convention**, muni si possible, de fournitures Scolaires (Stylo, papier), d'une blouse ou d'une combinaison ainsi que de chaussures de sécurité. Pour les élèves qui n'auront pas de tenue nous mettrons à disposition des équipements de protection individuelle (EPI)

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente de recevoir vos élèves, je vous adresse mes plus cordiales salutations.

Le DDFPT



Stéphane HEITZ